

REMPLACEMENT DE L'AIRE DE JEU "MULTISPORT" – CHISAZ

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

La commission était composée de :

M. Pierre Chapuis (CDC)
M. Jacques Carnal (ROLC) Président rapporteur
M. Johan Clerc (CDC)
M. Frédéric Delacrausaz (ROLC)
Mme Bernadette Gay (PS)
M. Claude Paillard (ROLC)

M. Xavier Riond (CDC) n'était pas présent.

Elle s'est réunie le mardi 16 février 2016 à la salle Chamberonne du bâtiment administratif de Chisaz.

Madame Nathalie Jaton municipale ainsi que Messieurs Francis Toledano et Jean-Claude Streuli étaient présents, ils ont pu répondre à toutes nos questions, nous les en remercions.

Etat des lieux

En 2003, il a été installé une structure "Multisport" achetée d'occasion (préavis 18/2003) à proximité du bâtiment administratif.

En 2006, une clôture de protection plus haute a été ajoutée (préavis 83/2006).

Cette structure "Multisport" s'est vite avérée un terrain réservé exclusivement au football. Son succès en fait certainement la place de jeu la plus utilisée de la commune. En effet, se succèdent sur cette installation, des jeunes, des moins jeunes, voire même des adultes dans certaines circonstances, et ceci sans rencontrer de problèmes particuliers. Il est à noter que très peu de vandalisme a été constaté à cette endroit.

Ce succès nécessite non seulement le remplacement du sol, mais les réparations sont de plus en plus fréquentes et importantes, à tel point que sa maintenance va devenir à court terme impossible à assurer par les services de la commune.

Situation future

La solution la plus adéquate est le remplacement complet de la structure actuelle. Cette nouvelle structure sera équipée d'une "clôture" plus haute et d'un filet sur le "toit", elle aura le même aspect que celle qui se trouve à la Vernie (voir plan en annexe). Cette modification s'est avérée nécessaire afin d'éviter que les personnes qui passent à proximité reçoivent des ballons et que des jeunes courent sur

la route pour récupérer des balles envoyées avec un peu trop d'énergie, route où parfois des voitures quittent la Poste en roulant trop vite !

Le choix du sol s'est fait en fonction de l'entretien que cela demande ainsi que de la préférence des utilisateurs.

Ce sol devra être changé tous les 5 ans environ pour un coût entre 7000.- et 10'000.-.

Il sera également installé une aire de rencontre avec une table et des bancs, car à part les joueurs, de nombreuses personnes se retrouvent à cet endroit.

Discussion de la commission

La commission, après les explications reçues et ayant pu constater l'état de certaines parties de la structure sur les photos présentées par M. Streuli (trois photos permettant de se faire une idée de l'état actuel se trouvent en annexe), s'est dite convaincue de la nécessité de remplacer cette installation. La mise à disposition de la jeunesse d'un lieu de jeu et de rencontre en plein air est quelque chose d'important, surtout s'il s'avère que celui-ci rencontre du succès.

Il faut également noter qu'avec une installation neuve les frais d'entretien vont nettement diminuer.

Prise de position de la commission

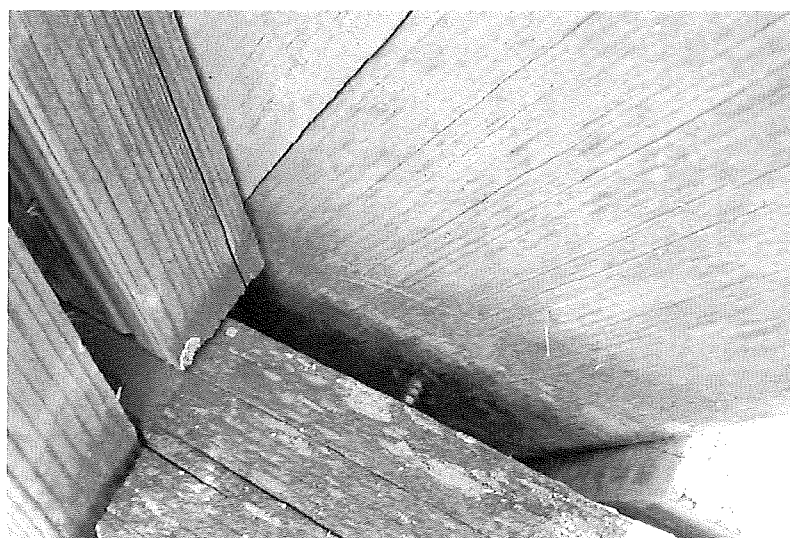
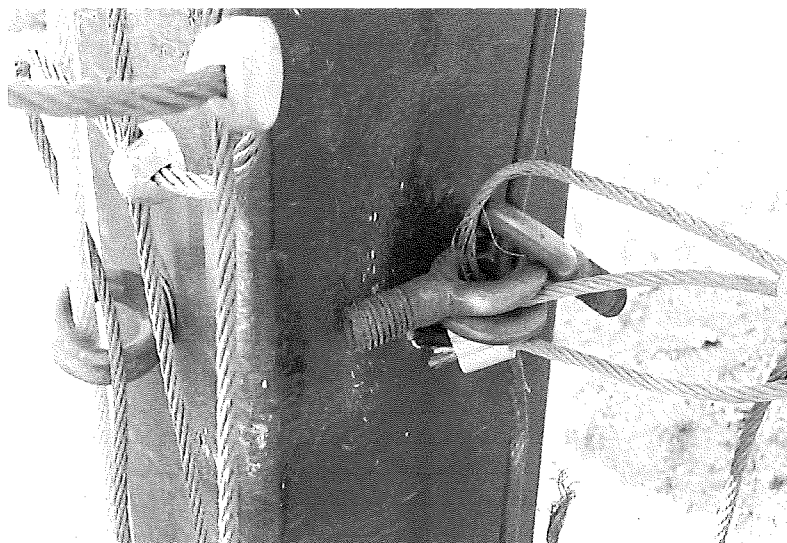
Au vu de ce qui précède, la commission chargée d'étudier le préavis N° 99/2011-2016, à l'unanimité, vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'adopter les conclusions du préavis.

Crissier, le 2 mars 2016
Pour la commission



le Président rapporteur
Jacques Carnal

Etat de certaines parties de la structure actuelle



Réf projet : 153 557

Uille de Crissier
16 octobre 2015

